

AVIS PUBLIC

**Demandes de dérogations mineures au règlement de zonage
numéro 1642 de la Ville de Brossard**

Prenez avis que le conseil de la Ville de Brossard statuera, lors de l'assemblée du 25 août 2015, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Immeuble(s) affecté(s)	Nature des dérogations demandées
Adresse : 7965, rue Lausanne Lot : 4 499 301 Zone : L08H Dossier : 610-L-13-020	– Régulariser l'espace libre latéral droit à 2,72 mètres au lieu du minimum prescrit de 3 mètres et l'espace libre latéral gauche de la galerie à 3,60 mètres au lieu du minimum prescrit de 4 mètres.
Adresse : 7830, rue Lausanne Lot : 4 431 731 Zone : L08H Dossier : 610-L-13-019	– Régulariser l'espace libre latéral droit minimum prescrit d'une galerie de 4 mètres à 3,62 mètres.

Ces demandes ont été soumises au comité consultatif d'urbanisme le 17 juillet 2013.

Immeuble(s) affecté(s)	Nature des dérogations demandées
Adresse : 6150, rue Corneille Lot : 4 646 948 Zone : C02H Dossier : 610-L-15-022	– Soustraire à l'obligation d'aménager une bande paysagère entre la limite de propriété latérale et le pavage de l'entrée charretière dans l'espace libre avant.

Cette demande a été soumise au comité consultatif d'urbanisme le 10 juin 2015.

Immeuble(s) affecté(s)	Nature des dérogations demandées
Adresse : 1740, rue Agnès Lot : 2 027 010 Zone : A18H Dossier : 610-L-15-027	– Régulariser un espace libre latéral de 1,00 mètre au lieu de 1,20 mètre et un espace libre arrière de 7,20 mètres au lieu de 7,50 mètres, tel que prescrit.
Adresse : 5960, rue Bourgeois Lot : 2 029 000 Zone : B08H Dossier : 610-L-15-029	– Régulariser l'espace libre avant de 5,50 mètres au lieu de 6,00 mètres tel que prescrit.
Adresse : 6205, boulevard de Rome Lot : 5 521 942 Zone : L13C Dossier : 610-L-15-030	– Autoriser une superficie minimale de 300 mètres carrés au lieu de 460 mètres carrés pour un bâtiment commercial, tel que prescrit.
Adresse : 7721, boul. Taschereau Lot : 3 432 983 Zone : N03C Dossier : 610-L-15-031	– Autoriser un nombre minimal de cases de stationnement de 39 au lieu de 41, tel que prescrit.
Adresse : 8080, boul. Taschereau Lot : 2 254 526 Zone : S03C Dossier : 610-L-15-032	– Réduire le ratio minimum de cases de stationnement applicable aux usages commerciaux autorisés et permettre une largeur de trottoir de 1,25 mètre au lieu de 3 mètres en bordure du bâtiment, tel que prescrit.

Ces demandes ont été soumises au comité consultatif d'urbanisme le 8 juillet 2015.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil de la Ville de Brossard pourra se présenter le 25 août 2015 à 20 h, à la salle du conseil, située au 2001, boulevard de Rome, à Brossard.

DONNÉ À BROSSARD, ce 5e jour du mois d'août 2015.

Louise Bouvier, greffière adjointe

FOR EXPLANATIONS IN ENGLISH OF THIS NOTICE, PLEASE CALL (450) 923-6311.